

Aux participant(e)s au sondage d'opinion sur l'adaptation du Plan de formation et les proposi- tions de modification de l'ordonnance

Berne, le 21. août 2009

Informations sur le projet Adaptation du Plan de formation et propositions de modification de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistante socio-éducative / assistant socio-éducatif

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions, par la présente, de votre participation au sondage d'opinion susmentionné et vous donnons un aperçu des résultats les plus importants du sondage.

Nous avons reçu quelque cinquante réponses de la centaine de partenaires contactés en matière de formation professionnelle dans le domaine social.

Les réponses au questionnaire se rapportent avant tout à l'optimisation des objectifs évaluateurs. Un grand nombre d'entre elles a trait aux objectifs généraux et aux objectifs concernant l'orientation accompagnement des enfants. Un nombre presque égal a trait aux objectifs concernant les orientations accompagnement des personnes âgées et accompagnement des personnes handicapées. Quelques réponses seulement se rapportent aux objectifs de la variante généraliste.

Les partenaires sont unanimes quant à la nécessité

- de simplifier le Plan de formation et
- d'en améliorer la cohérence,
- de prendre aussi en considération les enfants plus âgés dans les objectifs évaluateurs et
- de délimiter plus clairement la formation dispensée par l'école professionnelle des cours interentreprises qui complètent la formation en entreprise et en milieu scolaire. Il est proposé d'intégrer dans les cours interentreprises des thèmes nouveaux et axés sur la pratique.

Nous avons reçu des réponses contradictoires quant à l'ampleur des objectifs évaluateurs concernant les soins dans l'orientation accompagnement des personnes âgées.

En outre, diverses propositions relatives à la modification de l'ordonnance sur la formation ont été formulées, qui ne semblent pas faire l'objet d'un consensus.

Dans quelques réponses, il est suggéré de remanier le Plan de formation en ce qui concerne les dimensions compétences -ressources - méthode.

La Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des assistants socio-éducatifs a discuté en détail les résultats du sondage lors de sa dernière réunion en juin 2009. Elle a décidé de s'en tenir aux conditions cadres du projet formulées dans sa prise de position du 16 décembre 2008, et par conséquent de procéder à l'adaptation du Plan de formation sur la base de la méthode Triplex. Le comité directeur de SAVOIR**SOCIAL** et la commission susmentionnée examineront au cours des prochains mois s'il serait indiqué de changer de méthode à moyen ou long terme.

Merci encore pour votre précieuse collaboration.

Vous trouverez une planification quelque peu mise à jour du projet sur notre site www.savoirsocial.ch / Actuel / Projets «Adaptation du Plan de formation et propositions de modification de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistante socio-éducative / assistant socio-éducatif».

Avec nos meilleures salutations



Karin Fehr, secrétaire générale
SAVOIR**SOCIAL**

SAVOIR
SOCIAL